

SARL AAMI ASSURANCES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 9147 Euros

Siège social : 19 AVE GAMBETTA 75020 PARIS

SIRET : 31657045600038



PROCÈS-VERBAL

**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt cinq,

Le 13 JUIN ,

A 10 heures,

Le soussigné Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE, Gérant de la société AAMI ASSURANCES au capital de 9.147 Euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le gérant, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 27 114 Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau 27 114 Euros

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE ,

GERANT

AAMI ASSURANCES
19 Avenue GAMBETTA
75020 Paris

Tél. : 01 47 97 21 60 - Mob. 06 99 70 36 20

contact@aamiassurances.fr

R.C.S. Paris : 316 570 456

SARL AAMI ASSURANCES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 9147 Euros
Siège social : 19 AVE GAMBETTA 75020 PARIS

SIRET : 31657045600038



RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2025

Le soussigné, Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE, gérant de la société AAMI ASSURANCES, a établi le présent rapport de gestion conformément à la loi et aux statuts, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours du premier exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 142 917€
Le montant des salaires et cotisations sociales et avantages sociaux, s'est élevé à 0 €.
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 110 166€.
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 32 752€.
L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice de 27 114 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2025, notre société devrait continuer sa progression en développant son chiffre d'affaires et en maîtrisant ses charges.
Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 27 114 Euros qui recevrait l'affectation suivante :

♣ - Report à nouveau 27 114 Euros

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE ,
Gérant


AAMI ASSURANCES
19 Avenue GAMBETTA
75020 Paris
Tél. : 01 47 97 21 60 / Mob. 06 99 70 36 20
contact@aamiasurances.fr
R.C.S. Paris : 316 570 456

SARL AAMI ASSURANCES

au capital de 9.147 Euro
Siège social : 19 AVE GAMBETTA 75020 PARIS
RCS Paris 316570456

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
Le TREIZE JUIN à dix heures
Au siège social au 19 AVE GAMBETTA 75020 PARIS

Les associés de la SARL AAMI ASSURANCES, au capital de 9.147 euro divisé en 600 parts de 15,24 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire suivant convocation régulière de la Gérance.

-Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE, demeurant au 7 RUE ADOLPHE MILLE 75019 PARIS
-MME SIMAH EP CHEMOUNI ESTHER demeurant à 50 AVE HENRI BARBUSSE 93120 LA COURNEUVE
-MME CHEMOUNI EP SELLAM VALERIE demeurant à 7 RUE ADOLPHE MILLE 75019 PARIS
-MLLE .CHEMOUNI STEPHANIE demeurant à AVE DES FAMILLES 94340 JOINVILLE LE PONT

Total des parts présents ou représentés : 600 parts

Les associés présents reconnaissent avoir été convoqués et informés verbalement de l'ordre du jour de la présente réunion, par dérogation aux dispositions statutaires, ce que chacun d'eux a accepté expressément.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE préside la réunion en sa qualité de gérant.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les comptes annuels
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

I – ORDRE DU JOUR

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales
- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024
- Approbation des comptes et affectation du résultat

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ne met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

II - PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la gérance et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité (ou l'unanimité)

III - DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à la somme de 27 114 euros est affecté comme suit :

- report à nouveau : 27 114EUROS...

- dividende revenant aux associés :

- dotation aux réserves :

- dotation à la réserve légale :

(si dividende) Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à par part.

Il sera mis au paiement le

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du CGI, calculé sur la totalité de son montant.

IV - DERNIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet de procéder à toutes les formalités requises par la législation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés présents ou leur mandataire.

LE GÉRANT

Monsieur SELLAM AARON ISAAC MOCHE,

AAVI ASSURANCES

19 Avenue GAMBETTA

95020 Paris

Tel. : 01 47 97 21 60 - M.B. 06 99 70 36 20

contact@aa-assurances.fr

R.C.S. Paris 310 570 456



BILAN 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

AAMI ASSURANCES ET IMMOBILIER

19 AVENUE GAMBETTA
75020 PARIS

SIREN : 316.570.456

Statut juridique : SARL

N° TVA : FR94316570456

FRANCIS TIBI

EI - SIREN : 430199166

25 BOULEVARD ROMAIN ROLLAND, 92120 MONTROUGE

Tél : 0618926630

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Liasse fiscale	9

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial	18 294		18 294
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles	5 296	4 572	724
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations	29 974		29 974
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		53 564	4 572	48 992
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	85 664		85 664
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	85 664		85 664
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		139 228	4 572	134 656

Bilan passif

		31/12/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	9 147
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	914
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	75 056
	Résultat de l'exercice	27 114
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		112 231
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières diverses	14 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 760
	Dettes fiscales et sociales	5 265
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)		22 425
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		134 656